

## IFSI CHERBOURG-COTENTIN profil des promotions, résultats, débouchés

A la rentrée de septembre 2023, les effectifs sont les suivants :

### – 80 étudiant(e)s en Licence 1 (Licence science du soin)

- Répartition par genre : 69 femmes et 11 hommes
- Répartition par âge : de 17 à 47 ans - Moyenne d'âge = 22.13 ans
- Répartition géographique : essentiellement issus de la Manche (73), Calvados (3), Eure (1) et Ile de France (1)

### Autres particularités

- Promotions professionnelles : 14%

### – 78 étudiant(e) en Licence 2 (Licence science du soin)

- Répartition par genre : 64 femmes et 14 hommes
- Répartition par âge : de 18 à 49 ans - Moyenne d'âge = 23.7
- Répartition géographique : 96% issus du territoire normand, autre région : Bretagne

### Autres particularités :

- Promotions professionnelles : 4%
- Contrats d'apprentissage : 4%
- Situation de handicap : 1 personne
- Sportifs de haut niveau : 2 personnes

### – 76 étudiants(e) en Licence 3 (Licence science du soin)

Répartition par genre : 12 hommes et 64 femmes

Répartition par âge : de 19 ans à 49 ans – Moyenne d'âge : 24.2 ans.

Répartition géographique : 70 ESI sont originaires de Normandie (69 Manche et 1 Calvados), 2 de Bretagne, 1 Nouvelle Aquitaine, 1 de Corse, 1 de la région PACA et 1 de la région Ile de France

### Autres particularités :

- Contrats d'apprentissage : 15
- Promotions professionnelles : 6

**Taux de réussite au diplôme d'Etat** juillet 2023 : 92 %

### Insertion professionnelle à l'issue de la formation

Emplois : Lors d'une enquête réalisée en juillet 2023 :

- 84% ont trouvé du travail (dont 50 % au Centre Hospitalier Public du Cotentin, 24% dans les structures hospitalières du département et 9% hors Manche)

### Débouchés, poursuite de parcours

Le diplôme IDE peut être une passerelle vers d'autres qualifications professionnelles :



- Infirmièr-e de pratique avancée
- Puéricultrice-teur
- Infirmièr-e de Bloc opératoire
- Infirmier-e anesthésiste
- Cadre de santé

### **Allègement dispenses de formation**

En ce qui concerne la formation infirmière certains cursus peuvent faire l'objet de dispenses.

Les situations individuelles des étudiants-es sont étudiées en section compétente en début de formation. Vous pouvez vous renseigner au secrétariat de l'Institut 02.33.20.76.36